DEPARTEMENT DE L'ALLIER



ARRONDISSEMENT DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 JUIN 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents:

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA (jusqu'à la délibération n°37) – M. AURAMBOUT (de la délibération n°1 à la délibération n°37 et à partir de la délibération n°39) - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL (à partir de la délibération n°3) – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD -N. RAY (à partir de la délibération n°4 B/) - J. ROIG - J.P BLANC - C. CATARD - C. SEGUIN (jusqu'à la délibération n°40) -F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ - A. DAUPHIN - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°23 B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE (à partir de la délibération n°4 B/) -M. MONTIBERT (à partir de la délibération n°9 A/) - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - G. MARSONI - C. DUMONT -M. CHARASSE -E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à la délibération n°33 C/ et à partir de la délibération n°35) - A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD - G. MAQUIN - C. GRELET (à partir de la délibération n°12) - C. MALHURET - E. VOITELLIER - MC. STEYER - B. KAJDAN (de la délibération n°1 à la délibération n°38 et à partir de la délibération n°40) - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI (à partir de la délibération n°8) - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE (de la délibération n°1 à la délibération n°30 et à partir de la délibération n°32) – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absents ayant donné procuration</u>: Mme C. BENOIT à G. MAQUIN, Vice-Présidente.

Mmes et MM. YJ. BIGNON à JL. GUITARD – C. SEGUIN à J. KUCHNA (à partir de la délibération n°41) – C. GRELET à JJ. MARMOL (jusqu'à la délibération n°11) – C. LEPRAT à M. JIMENEZ – H. DUBOSCQ à JS. LALOY – P. SEMET à F. SKVOR – J. COGNET à MC. VALLAT – JM. GUERRE à B. AGUIAR – F. DUBESSAY à J. ROIG – P. BONNET à M. GUYOT, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant :

Mmes et MM. J. BLETTERY à D. DEMANUELE - C. FAYOLLE à JG. GENESTE, Conseillers Communautaires.

Absents excusés :

M. R. MAZAL, Vice-Président.

Mmes et MM. J. JOANNET – F. HUGUET - A. GIRAUD – F. BOFFETY, Conseillers Communautaires.

Secrétaire: M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77 Présents : 63

Votants: 72 (dont 9 procurations)

Nº 26

OBJET:

ABATTOIR DE VICHY RHUE

RAPPORT D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE

EXERCICE 2017

Rendue exécutoire:

Transmise en Sous-Préfecture le : 7 8 JUIN 2018

Publiée ou notifiée

^{le:} 78 JUIN 2018

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, particulièrement ses articles L 1411-3 et L 413-1,

Vu le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de service public local et modifiant le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Considérant l'obligation pour tout délégataire de service public de produire chaque année avant le 1^{er} juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service, ainsi qu'une annexe à ce rapport permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public,

Considérant l'exploitation de l'abattoir de Vichy Rhue, situé dans la zone industrielle de Vichy Rhue à Creuzier-le-Vieux, déléguée à la Sarl Société Vichyssoise d'Abattage (SO.VI.AB) par un contrat d'affermage en date du 22 octobre 2015 et reçu en sous-préfecture le 23 octobre 2015,

Considérant l'examen fait par la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 16 mai 2018 du rapport remis par la SO.VI.AB et mentionné ci-dessus,

Présente le rapport correspondant, pour l'exercice 2017,

Après examen et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- prend acte de ce rapport qui sera mis à disposition du public dans les 15 jours suivant la présente séance,

- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

Fait et délibéré, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 14 juin 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Frédéric AGUIDER

President,

SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE – 2017 Rapport suivi par la direction du développement économique et l'insertion par l'économie

	SOCIÉTÉ VICHYSSOISE D'ABATTAGE					
Sigle	SOVIAB					
Adresse de la Société	Abattoirs de Vichy-Rhue - 03300 CREUZIER LE VIEUX					
Chiffre d'affaires 2017	1 436 304€ HT					
Date de Création	1991 - Délégation de service Public du 25 oct 2015					
Activité	Abattage d'animaux de boucherie. Spécialisé dans l'abattage de porcs (60 % de l'activité, Label Rouge, porc fermier d'Auvergne), de boeufs (30 % de l'activité, boeuf charolais terroir et boeuf tradition bouchère), veaux, agneaux (agneaux d'Allier) et chevaux.					
Effectif	22.6 Equivalent Temps Plein (24 personnes)					

Outre les emplois SOVIAB, l'activité de l'abattoir génère près de 70 emplois indirects

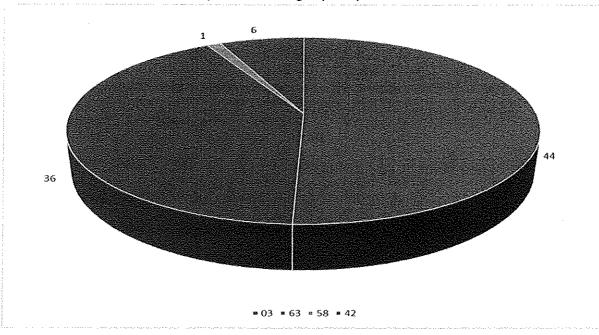
LES CHIFFRES CLES

Tonnage par espèces

ESPECES en t	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PORCS	4 237	4 668	4 983	5 121	4 995	5 059	5 012
Evolution n/n-1	4,0 %	10,2 %	6,7 %	2.8 %	-2.5%	1.3%	-0.9%
BOVINS	1 384	1 254	1 270	1259	1 262	1315	1 272
Evolution n/n-1	0,7 %	-9,4 %	1,3%	-0.9 %	0.2%	4.2%	-3.3%
VEAUX	347	354	358	401	421	432	390
Evolution n/n-1	5,5 %	2,0 %	1,3%	12%	4.9%	2.6%	-9.7%
OVINS	202	175	166	177	192	203	191
Evolution n/n-1	8,0%	-13,4 %	-5,2%	6.6 %	8.5%	5.7%	-5.9%
CHEVAUX	33	34.5	35	17	14	13	9
Evolution n/n-1	-3,0 %	6,1 %	2%	-51%	-17.6%	-7.1%	-30.8%
TOTAL	6 203	6 485	6 812	6 975	6 885	7023	6 874
Evolution en tonnage	203	282	327	163	-90	138	-149
Evolution n/n-1	3,4 %	4,5 %	5.0 %	2.4 %	-1.3%	2.0%	-2.1%

USAGERS	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Evolution Tn	Evolution %
ETS HASSENFORDER	5740	5695	-46	-0.8%
ETS LIVROZET	252	266	+14	+5.6%
TOTAL GROSSISTES	5993	5961	-32	-0.5%
en % de la catégorie	85.3%	86.7%		
BOUCHERS	542	507	-35	-6.5%
FERME ATELIER	360	293	-67	-18.6%
TOTAL AUTRES PROFESSIONNELS	902	800	-102	-11.3%
en % de la catégorie	12.8%	11.6%		
TOTAL ABATTAGE FAMILIAL	128	114	-14	-10.9%
en % de la catégorie	1.8%	1.7%	-10.9%	
TOTAL USAGERS	7023	6874	-149	-2.1%
en % de la catégorie	100.0%	100.0%	~	

Répartition des usagers par département



Chiffres d'Affaires 2017 : 1 436 304 € Valeur Ajoutée : 828 722 € (57.77%) Chiffres d'Affaires 2016 : 1 470 122 € Valeur Ajoutée : 841 602 € (57.25 %)

AVIS DES SERVICES DE VICHY COMMUNAUTE

- Les conseils communautaires du 20 décembre 2017 et du 8 mars 2018 ont décidé de mettre fin à la délégation de service public de l'abattoir de Vichy Rhue et à sa cession au profit de la société HASSENFORDER ET Fils (filiale de la société SICABA) et ce compte tenu des engagements du repreneur :
 - ❖ Maintien de l'abattage pour tous les usagers dans toutes les catégories animales : PORC BŒUF VEAU AGNEAU CHEVAL
 - Maintien de toutes les Prestations : Réception, Abattage, traitement des cuirs , traitements des abats
 - Préparation des carcasses pour les non -professionnels
 - Maintien de la grille tarifaire actuelle jusqu'en 2022, à savoir :
 - * une grille par type d'usagers
 - * abattage familial
 - * usagers professionnels,
 - * grossistes

La communauté d'agglomération a continué son programme d'investissements lourds de rénovation en 2017 (restrainer porc, barrière) et continue depuis le début de l'année 2018 à réaliser des opérations importantes de maintenance (évaporateurs, changement gaz frigorigène –mai juin 18), afin d'offrir au repreneur un outil optimisé.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 26 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2018

Objet de l'acte : - ABATTOIR DE VICHY RHUE - RAPPORT D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE -**EXERCICE 2017** Date de décision: 14/06/2018 Date de réception de l'accusé 28/06/2018 de réception : Numéro de l'acte: 14JUI2018_26 Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180614-14JUI2018_26-DE Nature de l'acte : Délibération Matières de l'acte: 9.1 Autres domaines de competences Autres domaines de competences des communes Date de la version de la 19/04/2017 classification: Nom du fichier: 26.pdf (99 DE-003-200071363-20180614-14JUI2018 26-DE-

1-1_1.pdf)